



LE MÉGALO-PARLEUR !

BÉZARD plus fort que PARINI !

Souvenez-vous du message de Parini lançant la fusion avec un film vidéo diffusé partout en France, à tous les agents... son successeur veut faire mieux... (ou pire c'est selon, nous vous laissons juges!). En effet, il vient de décréter la mobilisation générale !!! Tous les chefs de DISI sont sur les dents :
Leur mission : mettre en place "les moyens de communication moderne comme le mode audio-vidéo sur chaque micro ordinateur".



Objectif : permettre au Directeur de présenter ses vœux oralement aux agents de la DGFIP
 Pour FO -DGFIP la revendication est claire :
Bézard, une chanson !!! Bézard, une chanson !!!



Tout comme la DG avait calculé le nombre de jours/agents pour les changements de mots de passe, **FO** DGFIP a estimé à 1 600 jours/agents la mobilisation des différents intervenants réquisitionnés pour cette opération. Il faut y ajouter les dépenses liées aux déplacements de ces collègues et l'achat des fournitures informatiques pour permettre à tous de voir le visage du DG sur sa station de travail. Au moment où de nombreuses Directions locales sont en cessation de paiement, l'utilité de cette opération de communication reste à démontrée : il y a longtemps que les agents de la DGFIP ne croient plus au Père Noël !!!

RÉPARTITION DES SUPPRESSIONS DANS LE 44

| | Créations | | Suppressions | |
|--------------|-------------|-----------|--------------|-----------|
| | FGP | FF | FGP | FF |
| | 2013 | | | |
| Direction | | 2 | 7 | 2 |
| SIP | | 1 | | 6 |
| Trésorerie | | | 5 | |
| RF St-Naz | | | 1 | |
| Pôle CFE | | | | |
| SIE | | | | 6 |
| CH | | 6 | | |
| ICE | | | | |
| FI | | 4 | | 5 |
| BDV-BCR | | | | |
| Cadastre | | | | 1 |
| Gardien | | | | |
| Total | 0 | 13 | 13 | 20 |

Au final ce sont bien -26 emplois dans le réseau de Loire-Atlantique auxquels il faut ajouter la création de 6 emplois (3 CSC, 2 IDIV et 1A) dans le cadre de la réforme des Conservations des Hypothèques.

- **Direction** : Direction (-4), CSP CHORUS (-4), CGR (-1) Renforts (+2 *qui correspond à une régularisation*)
- **SIP** (hors FI) : NNE (-1), NNO (-1), NO (-2), NSO (-1) Pornic (+1), St-Nazaire (-1)
- **SIE** : NSE (-1), NNE (-1), NO (-1), NSO (-1), SNSE (-1), SNNO (-1).
- **Trésoreries** : Derval (-1), Pontchateau (-1), Carquefou (-2), Paierie dép. (-1)
- **RF St-Nazaire** (-1)
- **Cadastre** : PTGC (-1)

FO DGFIP 44 souhaite bon courage à ceux qui voient leur effectif en diminution..et à tous ceux qui souffrent des manques d'effectifs !... (voir le communiqué de l'intersyndicale DRFiP44 sur notre site).

Instauration d'un crédit d'impôt sur la cotisation syndicale

Toutes ces nouvelles sont déprimantes. Cela vous donne envie de vous syndiquer mais vous hésitez encore du fait de vos difficultés financières? Sachez que la revendication de **FO** d'une mesure fiscale de type crédit impôt se substituant à la déduction fiscale existante sur la cotisation syndicale a enfin été satisfaite.

Un amendement à la loi de finances rectificative 2012 vient d'être adopté prévoyant un crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66 % de son montant. Ainsi, tous les adhérents, imposables ou non imposables, pourront bénéficier de cette mesure. Cela permettra de rétablir une égalité de traitement entre salariés.

RAPPORT SUR LA PAUVRETÉ EN FRANCE



Il commence ainsi : « En 2010, le nombre des situations de pauvreté a augmenté et s'est diversifié. La pauvreté a changé de visage : le pauvre est plus souvent une mère élevant seule ses enfants, un couple quinquagénaire sans travail, un étranger qui attend la normalisation de sa situation de résidence, ou un habitant d'une zone urbaine sensible. En 2010, les inégalités se sont creusées, éloignant davantage encore dans l'échelle des revenus disponibles, les 10 % des Français les plus modestes, des 10 % des Français les plus aisés.. La suite sur notre site

FO'Hebdo

... c'est un vrai Hebdo !
 52 semaines = 52 numéros
 Il ne vous est pas accessible chaque semaine car il reste "coincé" sur le bureau d'un collègue ?
 Demander à le recevoir directement dans votre boîte aux lettres en envoyant un mël à
fo.drifip44@dgfip.finances.gouv.fr